



**ATELIER DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES
CHERCHEURS SYNDICAUX- 2E EDITION**

LOME, 20 AU 23 JUIN 2011

Rapport synthèse des travaux

Juin 2011

Sommaire

| | |
|--|----|
| Avant propos | 3 |
| 1. Contexte de l'atelier | 3 |
| 1.1. Objectifs | 3 |
| 1.2 Méthodologie | 4 |
| 1.3 Participants..... | 5 |
| 2 Déroulement des travaux..... | 5 |
| 2.1 Les sessions d'orientation et de perspective | 5 |
| 2.1.1 L'ouverture des travaux..... | 5 |
| 2.1.2 Le mouvement syndical africain face aux enjeux et défis de développement du continent..... | 5 |
| 2.1.3 La voie à suivre | 6 |
| 2.1.4 La clôture des travaux | 7 |
| 2.2 Les sessions de capitalisation | 8 |
| 2.2.1 Carrefour 1 : L'aspect organisationnel et institutionnel de la recherche syndicale..... | 8 |
| 2.2.2 Carrefour 2 : L'analyse de la participation au dialogue social national en matière de politique économique et sociale | 9 |
| 2.2.3 Carrefour 3 : La formulation de stratégies pour l'amélioration de la participation au dialogue social national en matière de politique économique et sociale | 10 |
| 2.3 Les sessions techniques..... | 11 |
| 2.3.1 Les politiques de travail décent en Afrique..... | 11 |
| 2.3.2 Les méthodes et procédures de recherche syndicale | 12 |
| 2.3.3 Les statistiques pour l'action syndicale | 13 |
| Annexes | 14 |
| Annexe 1 : Programme de l'atelier..... | 15 |
| Annexe 2 : Liste des participants..... | 17 |
| Annexe 3 : Rapports des sessions | 21 |
| Annexe 4 : Photo de Famille..... | 31 |

Avant propos

Avec la mise en œuvre de son plan stratégique 2009-2010, la CSI-Afrique s'est engagée dans des actions de renforcement de capacité de ses affiliés afin de les amener à peser dans les débats sur les questions d'ordre économique et social pour mieux défendre les intérêts des travailleurs.

A cet égard, avec l'appui de la Centrale Syndicale Finlandaise SASK, la CSI-Afrique exécute depuis 2009, un projet intitulé « Renforcement des interventions de la CSI-Afrique dans le domaine de la politique économique et sociale ». Les premiers ateliers méthodologiques de recherche dans le cadre de ce projet se sont déroulés en avril et mai 2010 à Nairobi et à Lomé. Ces ateliers ont permis l'installation au niveau de 33 organisations affiliées de la CSI-Afrique, d'équipes de chercheurs qui seront à terme, dans leurs pays, les chevilles ouvrières de l'action syndicale en matière de politique économique et sociale.

Un an près ces ateliers, il s'est avéré nécessaire de faire le point sur les différentes actions entreprises par les équipes de recherche des différentes organisations syndicales partie prenantes sur le terrain et également de consolider leurs acquis sur les thématiques d'actualité pour leur plus grande efficacité. C'est dans cette optique que s'est tenue la 2^e édition de l'atelier de développement des compétences des chercheurs syndicaux à Lomé du 20 au 23 juin 2011.

La plupart des représentants des organisations syndicales francophones ayant pris part à la première édition de ces ateliers en 2010 étaient présents. Le présent rapport fait la synthèse des travaux de la 2nde édition de l'atelier de développement des compétences des chercheurs syndicaux de la sphère francophone.

1. Contexte de l'atelier

1.1. Objectifs

Les objectifs poursuivis pour cette 2nde édition du séminaire-atelier de recherche sont au nombre de cinq à savoir :

- i. Informer et sensibiliser dans le contexte des crises actuelles, les participants sur les différents enjeux du développement pour le syndicalisme africain, et les inviter à des actions concrètes pour promouvoir le développement dans les pays africains.
- ii. Amener les participants à savoir faire usage des statistiques pour leurs actions syndicales

- iii. Offrir aux participants un cadre de discussion et d'échanges sur les politiques de travail décent mises en œuvre dans leur pays et les expériences d'actions syndicales initiées pour promouvoir le travail décent sur le terrain à l'échelle nationale.
- iv. Offrir aux participants un cadre de discussion sur les actions, initiatives et stratégies syndicales pour le suivi des politiques nationales de développement initiées par les groupes et/ou équipes de recherche issus du projet depuis un an.
- v. Fournir aux participants les outils et informations nécessaires à l'élaboration d'une proposition de recherche ainsi qu'à la rédaction d'un rapport de recherche et les initier à des cas pratiques touchant le monde syndical.

1.2 Méthodologie

Les travaux du séminaire se sont déroulés sous forme de présentations suivies de débats. Ils ont été organisés autour de trois axes méthodologiques.

Le premier axe relatif aux sessions d'orientation et de perspective a porté sur l'ouverture des travaux (session 1), la présentation relative au thème « Le mouvement syndical africain face aux enjeux et défis du développement du continent » (session 3), la voie à suivre (session 9) et la conclusion des travaux (session 10).

Le second axe est destiné à la capitalisation des acquis du projet au niveau des organisations syndicales parties prenantes. Il porte sur les trois carrefours interactifs inscrits au programme à savoir :

- Carrefour 1 relatif à l'aspect organisationnel et institutionnel de la recherche syndicale (session 2);
- Carrefour 2 portant sur l'analyse de la participation au dialogue social national en matière de politique économique et sociale (session 4);
- Carrefour 3 destiné à la formulation de stratégies pour l'amélioration de la participation au dialogue social national en matière de politique économique et sociale (session 8).

Le troisième et dernier axe est relatif aux sessions techniques destinées au renforcement des capacités des chercheurs. Au total trois sessions techniques ont été animées sous forme de communications suivies de travaux de groupes par 3 Enseignants-Chercheurs chevronnés de l'Université de Lomé. Ces ont respectivement portés sur :

- Les politiques de travail décent en Afrique, (session 5) par le Dr Akilou Amadou ;
- Les méthodes et procédures de recherche syndicale (session 6), par le Professeur Ega Agbodji;
- Les statistiques pour l'action syndicale (session 7) par le Dr Kokou Banninganti.

La coordination technique du séminaire a été assurée par le Coordinateur du projet, Monsieur Kouglo Lawson-Body, Responsable du Département de Politique Economique et Sociale à la CSI-Afrique.

1.3 Participants

L'atelier a vu la participation de 21 chercheurs syndicaux venus de 15 pays de l'Afrique francophone et de 17 centrales syndicales. Les pays et les organisations impliqués sont : Benin (CSA & UNSTB), Burkina Faso (CSB), Burundi (COSYBU), Congo Brazza (CSC), Côte d'Ivoire (DIGNITE), Gabon (COSYGA), Guinée (USTG), Mali (CSTM), Mauritanie (UTM), Niger (CNT), RCA (CSTC), RDC (CDT), Rwanda (CESTRAR), Sénégal (CSA), Togo (UNSIT & CSTT). Quelques membres du personnel technique de la CSI-Afrique y compris le Secrétaire Général ont également pris part aux travaux. La liste des participants est présentée en Annexe 2.

2 Déroulement des travaux

2.1 Les sessions d'orientation et de perspective

2.1.1 L'ouverture des travaux

Les travaux de l'atelier ont débuté le 20 juin 2011 aux environs de 9 heures avec le mot de bienvenue du Coordinateur du projet. Ce dernier a ensuite présenté les objectifs ainsi que le programme de l'atelier.

La seconde intervention a été celle du Secrétaire Général de la CSI-Afrique, Monsieur Kwasi Adu-Amankwah qui a souligné l'importance de la recherche pour les syndicats face aux différents défis de développement de l'Afrique. Abordant la mise en œuvre du plan stratégique de son institution, il a invité les syndicats à un changement de vision pour mieux servir les travailleurs. Aussi a-t-il souligné que sans le développement des capacités, cette nouvelle vision du mouvement syndical africain ne saurait conduire au développement tant souhaité par les peuples africains.

Après les cérémonies d'ouverture, un présidium de 3 membres a été constitué pour conduire les travaux. Il est composé de :

- Sabin KPOKOLO, Président qui a assuré la modération des travaux
- Roland KPEHOUNTON, 1^{er} Vice-président, Rapporteur général
- Moussa DOUMBIA, 2^e Vice-président, Police du temps.

2.1.2 Le mouvement syndical africain face aux enjeux et défis de développement du continent

Cette session a été animée par le Coordinateur du projet. Ce dernier a tout d'abord rappelé les enjeux de la participation des syndicats au débat sur les questions de

développement du continent qui consiste selon lui à assurer une meilleure cohésion sur le plan mondial, à défendre une équité dans la gouvernance mondiale et à promouvoir la justice sociale.

Il a ensuite relevé les 4 grands défis de développement auxquels fait face l'Afrique : (i) défis de la marginalisation et de la faible capacité des économies africaines, (ii) défis de gouvernance, (iii) défis de la dégradation des conditions de vie des populations et (iv) défis de la faiblesse des Etats Africains.

Face à ces différents défis, le mouvement syndical africain en l'occurrence la CSI-Afrique a initié depuis 2008 plusieurs actions regroupées sous deux axes :

- la mise en œuvre du projet «Renforcement des interventions de la CSI-Afrique dans le domaine de la politique économique et sociale» avec le soutien de la Centrale Syndicale Finlandaise SASK,
- la participation à des ateliers, conférences, fora, panels, réunions, séminaires et sur le plan continental et international en lien avec la politique économique et sociale.

L'intervenant a terminé sa présentation en invitant les syndicats africains à s'impliquer davantage à tous les niveaux dans les processus de prise de décisions touchant les travailleurs ; à œuvrer pour la mise sur pied d'organisations crédibles et démocratiques et à tout mettre en œuvre pour le renforcement de leurs capacités.

Les débats qui ont suivi la présentation ont permis au communicateur d'éclairer les uns et les autres sur un certain nombre de points à savoir : l'implication des syndicats dans la gouvernance politique et dans les processus électoraux; le pluralisme syndical face au développement ainsi que les impacts des investissements étrangers, ceux chinois notamment en Afrique. Il a indiqué que les syndicats en tant que contre poids du pouvoir doivent prendre position sur les différents aspects du développement du continent. Pour y parvenir les syndicats doivent avoir la capacité de compréhension et d'analyse des grands dossiers touchant le développement de leurs pays respectifs. Ils doivent sans être invités se prononcer sur n'importe quel aspect des dossiers après les avoir bien analysés.

2.1.3 La voie à suivre

Cette session animée par le Coordinateur du projet a mis en exergue les actions et activités qui doivent être menées par la CSI-Afrique et les organisations syndicales après l'atelier pour assurer la pérennité du projet.

Au niveau de la CSI-Afrique, les actions envisagées sont les suivantes :

1. la dissémination des différents documents produits dans le cadre du projet sur Internet, notamment sur le site web de la CSI-Afrique
2. la production de manuels de recherche devant servir d'outils didactiques
3. la publication de 2 à 3 bulletins
4. l'élaboration des notes et documents méthodologiques de recherche

5. la coordination technique des réseaux
6. l'évaluation des rapports de recherche des différentes équipes

S'agissant des organisations syndicales, les actions à mener concernent :

1. le renforcement du cadre institutionnel de recherche au niveau des pays et des réseaux
2. les recherches pratiques à mener des thèmes retenues
3. la dissémination des résultats de recherche
4. la participation active au dialogue national sur les questions de politique économique et sociale

Pour assurer les activités du programme en tenant compte de leurs priorités et besoins, les chercheurs se sont engagés à faire des recherches concrètes dans trois domaines :

1. L'intégration régionale et les questions commerciales ;
2. Les alternatives au néolibéralisme ;
3. Les questions relatives à l'emploi, au travail décent, aux conditions des travailleurs (accès aux services sociaux, pouvoir d'achat) et à la réduction de la pauvreté.

2.1.4 La clôture des travaux

Après avoir dégagé et adopté les axes d'actions futures pour la poursuite des activités du projet, la clôture des travaux de la 2nde édition de l'atelier de développement des compétences des chercheurs syndicaux des affiliés francophones a été marquée par trois interventions notamment celles du Coordinateur du projet, du porte-parole des participants et du Secrétaire Général de la CSI-Afrique.

Le Coordinateur du projet a remercié le Secrétaire Général pour l'importance qu'il accorde à ce projet. Il a également remercié les chercheurs ainsi que les membres de leurs organisations respectives pour l'implication active et a émis le vœu d'avoir de ce programme des résultats tangibles qui contribueront à l'amélioration des conditions de vie des populations africaines.

Les participants ont, par la voix du président du présidium, remercié la CSI-Afrique pour tous les efforts qu'elle ne cesse d'accomplir à l'endroit des organisations syndicales affiliées, particulièrement celles de l'Afrique francophone à travers ce programme depuis 2010. Ils ont particulièrement exprimé leurs reconnaissances au Secrétaire Général de la CSI-Afrique pour sa disponibilité et pour l'importance qu'il accorde au programme. Sa présence aux cérémonies d'ouverture et de clôture en témoigne largement.

Pour finir, le Secrétaire Général de la CSI-Afrique a félicité tous les participants pour la réussite des travaux. Tout en les invitant à mener une réflexion sur la dépendance des Etats vis-à-vis de l'aide, il leur a fait remarquer la nécessité pour le mouvement syndical africain de mener des réflexions sur les mécanismes à mettre en œuvre en son sein pour s'auto-suffire et échapper ainsi au cercle vicieux de dépendance du financement extérieur. Faisant part de ses préoccupations relatives à la réussite du programme, le

Secrétaire Général a invité les participants à l'engagement pour une Afrique unie et prospère tout en leur rassurant que son organisation ne ménagera aucun effort pour les accompagner dans leurs actions pour la promotion du syndicalisme africain basé sur les valeurs de justice sociale et d'équité. C'est sur ces mots qu'il a souhaité un bon retour à chacun.

2.2 Les sessions de capitalisation

2.2.1 Carrefour 1 : L'aspect organisationnel et institutionnel de la recherche syndicale

Dans ce carrefour, les participants ont présenté une situation d'ensemble de l'état de la recherche au sein de leurs organisations respectives sur quatre aspects :

- La structure et le mode fonctionnement de l'équipe et/ou du groupe de recherche ;
- Les relations avec le monde académique et autres institutions de la société civile ;
- Les contraintes ainsi que les approches de solutions pour les contourner ;
- Les idées de projets identifiés.

A l'issue des différentes présentations, il est ressorti que dans la plupart des centrales, les structures de recherche sont embryonnaires. Il y a de manière général un déficit de formalisation du cadre institutionnel (manque de personnel, besoins matériels et financiers). Des tentatives pour la formalisation du cadre institutionnel de ces structures de recherche sont en cours.

Concernant, les relations avec le monde académique et autres institutions de la société civile, il est ressorti des discussions que ces relations sont à une étape embryonnaire avec le monde académique et se militent la plupart des temps aux missions de consultation sollicitées auprès d'universitaires proches du monde syndical. Cependant, il y a lieu de noter que la plupart des organisations syndicales travaillent souvent de concert avec les institutions de la société civile sur des thématiques touchant au bien être des travailleurs.

S'agissant des contraintes et difficultés auxquelles sont confrontées les organisations syndicales au niveau de la promotion de la recherche, il est ressorti des discussions que le manque de vision prédomine. A cela s'ajoutent d'autres contraintes comme l'insuffisance de compétences, les problèmes institutionnels et bien sûr le manque de moyens financiers, matériels et techniques.

Au nombre des solutions préconisées pour contourner ces différentes difficultés figurent entre autres la professionnalisation de la recherche syndicale, la formalisation des relations avec le monde académique et autres institutions de la société civile, la démultiplication des programmes de formation, la mise en place de réseaux sur les différentes thématiques de recherche, le soutien de la CSI-Afrique pour le financement des activités de recherche au sein des centrales ainsi que le développement des partenariats avec le BIT et les autres institution de la société civile. Les participants ont

également proposé à ce que les organisations syndicales allouent un quota de leur budget annuel aux activités de recherche.

2.2.2 Carrefour 2 : L'analyse de la participation au dialogue social national en matière de politique économique et sociale

L'objectif poursuivi au niveau de ce second carrefour est d'évaluer la nature et la qualité de participation des organisations syndicales parties prenantes au projet, au dialogue social dans le domaine de la politique économique et sociale.

Dans ce carrefour, le cadre analytique proposé pour apprécier les initiatives et actions réalisées par les syndicats a retenu les domaines suivants :

- la recherche des solutions aux problèmes de l'emploi et du chômage ;
- la mise en œuvre des politiques de travail décent ;
- le suivi du processus des OMD, du DSRP, et des initiatives PPTE sur le plan national ;
- l'analyse des politiques commerciales en l'occurrence les APE ;
- l'appréciation des conditions de vie des travailleurs ;
- le suivi du processus d'intégration régionale ;
- la participation aux consultations nationales dans le cadre des stratégies et programmes pays suscités par le FMI et la Banque Mondiale ;
- l'analyse de l'impact des investissements étrangers sur l'économie africaine.

Concernant les problèmes de l'emploi et du chômage, la mise en œuvre des politiques de travail décent, ainsi que l'appréciation des conditions de vie des travailleurs, les syndicats ont participé aux discussions avec les partenaires sociaux et ont mené des études, plaidoyers et protestations en rapport avec ces questions. Ces initiatives ont abouti à des résultats dans certains pays, notamment :

- la revalorisation du SMIG au Niger et en Côte d'Ivoire ;
- le recrutement des agents de la fonction publique au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée et en Mauritanie ;
- la mise en place de fonds d'appui aux jeunes au Burkina Faso ;
- l'élaboration de nouveau code de travail au Togo et en Côte d'Ivoire ;
- la mise en place des programmes à l'endroit des jeunes diplômés aboutissant à la création d'un cadre pour le recrutement au Sénégal ;
- le gel des prix des produits pétroliers et de première nécessité ;
- la promotion des initiatives d'économie sociale (la création de coopératives et la mise en place des activités génératrices de revenus) ;
- la lutte contre le VIH/SIDA (par des sensibilisations, des campagnes et des formations) et la promotion de la santé (la mise en place de mutuelles et de centre de santé) ;
- l'organisation du secteur informel : cas des taxis motos au Togo et au Bénin.

S'agissant du suivi du processus des OMD et du DSRP la plupart des syndicats ont pris activement part au processus par leur participation aux ateliers de validation et dans une certaine mesure à l'élaboration des documents nationaux sur les OMD et les DRSP.

Pour ce qui concerne l'initiative PPTE, certains syndicats ont déclaré avoir participé au processus et ont formulé des propositions.

Concernant l'analyse des politiques commerciales notamment les APE, les syndicats africains ont été sensibilisés sur les enjeux de ces accords pour les économies africaines. Certains syndicats comme ceux du Bénin, du Mali et du Sénégal sont même parties prenantes des comités de suivi de ces accords. D'autres ont même produits des documents d'alternatifs concernant ces accords. Il s'agit des syndicats du Bénin, du Mali, du Sénégal et du Togo.

L'analyse de la participation des syndicats aux consultations nationales dans le cadre des stratégies et programmes des pays suscités par les institutions financières internationales et régionales (FMI Banque Mondiale, BAD) révèle que la plupart des syndicats africains sont impliqués dans ces consultations à travers uniquement les débats auxquels ils prennent part. Cependant, il serait judicieux qu'ils élaborent des documents d'analyse et de propositions dans le cadre de ces consultations.

Il ressort d'une manière générale de ce carrefour que les syndicats africains ont mené depuis 2010 des actions concrètes pour accroître leur participation au processus de dialogue social sur les questions économiques et sociales. Cependant, le besoin de mettre les différents groupes en réseau pour une plus grande synergie est ressorti à l'issue des débats.

2.2.3 Carrefour 3 : La formulation de stratégies pour l'amélioration de la participation au dialogue social national en matière de politique économique et sociale

Ce carrefour a été l'occasion pour les participants de faire des propositions d'actions et de formuler des recommandations pour améliorer :

- le cadre organisationnel et institutionnel de la recherche syndicale (diagnostiqué au niveau du carrefour 1)
- la participation des organisations syndicales au dialogue social (analysé au niveau du carrefour 2)

Deux groupes ont travaillé sur chacun des aspects.

Concernant le cadre organisationnel et institutionnel, les propositions formulées concernent la mobilisation du leadership syndical, le renforcement des capacités des organisations en les dotant de personnel qualifié et en améliorant le cadre logistique. Il est également recommandé aux différentes organisations de mettre en réseau pour une grande synergie des actions.

S'agissant de la participation au dialogue social, les recommandations portent sur : la création du cadre institutionnel de dialogue social, la maîtrise des politiques socioéconomiques nationales, l'analyse et la formulation des alternatives des politiques internationales en matière de développement (OMD, APE, DSRP...), l'unité d'action syndicale, la professionnalisation de la recherche au sein des syndicats, la mise à disposition de moyens techniques, matériels et financiers et la recherche de partenariat.

Des thématiques de recherche ont été identifiées et portées sur trois axes principaux :

- L'intégration régionale et les questions commerciales ;
- Les alternatives au néolibéralisme ;
- Les questions relatives à l'emploi, au travail décent, aux conditions des travailleurs (l'accès aux services publics, la dégradation du pouvoir d'achat, la cherté de la vie, l'augmentation du prix des denrées alimentaires, la hausse du prix de carburant) et à la réduction de la pauvreté.

2.3 Les sessions techniques

2.3.1 Les politiques de travail décent en Afrique

Dans sa communication qui portait sur le thème « Le travail décent : une exigence pour la justice sociale », l'intervenant a tout d'abord montré la situation de pauvreté des populations africaines avant de présenter les caractéristiques du marché d'emploi en Afrique dont les points marquants sont le chômage excessif des jeunes et le développement spectaculaire du secteur informel qui demeure la principale source de revenus pour la plupart des populations africaines surtout en Afrique sub-saharienne.

Abordant, les politiques d'emploi sur le continent, il a déploré la situation actuelle au niveau de la gouvernance des Etats africains, situation qui ne permet pas de mieux coordonner les activités sur le marché de l'emploi et qui par ricochet influence la productivité et donc le développement des Etats.

S'agissant des PPTD, il a adressé une situation d'ensemble au niveau de son implémentation en Afrique tout en évoquant quelques problèmes qui minent sa véritable mise en œuvre sur le continent.

Les échanges qui ont suivi la présentation ont été très fructueux et ont permis au communicateur d'éclairer les participants sur certains aspects de sa communication portant sur les contours du secteur informel, le contexte du travail décent, l'assainissement du climat d'affaires, les alternatives au VIH-SIDA dans le monde travail...

A l'issue de la présentation deux études de cas ont proposés aux participants regroupés en deux groupes. Ces études de cas consistaient à décrire les stratégies que les syndicats doivent adopter pour suivre de façon efficace :

- la mise en œuvre des politiques nationales d'emploi et
- la mise en œuvre des Programmes Pays travail décent (PPTD)

La restitution de ces travaux de groupes en plénière a clôt les travaux de cette session.

2.3.2 Les méthodes et procédures de recherche syndicale

Cette session comportait deux modules destinées à approfondir les connaissances des participants sur la méthodologie de rédaction de proposition de recherche et de présentation de rapport de recherche.

Dans le module 1 titré « L'autopsie d'une proposition de recherche syndicale », l'intervenant a l'aide d'un cas concret amené les participants à dresser l'architecture d'une proposition de recherche en leur indiquant les directives pour ce faire au niveau de chacune des étapes ci-après :

- 1- Construction d'une introduction générale
- 2- Formulation des objectifs et des hypothèses
- 3- Adoption d'une méthodologie
- 4- Données à collecter, leurs natures et sources
- 5- Résultats attendus et pertinence de politique
- 6- Proposition de plan de rédaction

Au niveau du module 2 portant sur « L'autopsie d'un rapport de recherche », le communicateur a toujours à l'aide de cas concret basé sur le thème « les effets des crises récentes sur les conditions de vie des travailleurs », décortiqué étape par étape les grandes lignes d'un rapport de recherche qui peut être produit sur le thème. Tout comme au niveau de la proposition de recherche, le communicateur a indiqué les grandes étapes de rédaction d'un rapport de recherche à savoir :

- 1- La construction d'une introduction générale qui rappelle le contexte, la problématique, les questions, objectifs et hypothèses de recherche
- 2- La restitution des résultats de la recherche
- 3- Les recommandations et propositions de mesures alternatives à mettre en œuvre
- 4- La formulation d'une conclusion générale

Suite à ces deux communications, il a répondu aux questions de compréhension soulevées par certains participants avant de leur proposer de deux études de cas à réaliser pour le lendemain. La première étude de cas consiste à formuler une introduction ainsi que des objectifs de recherche pour la proposition de recherche sur le thème « Mesure et analyse de l'accès aux biens publics par les travailleurs » alors que la seconde consistait à préparer une ébauche de rapport sur le suivi des OMD.

La restitution en plénière des résultats des travaux de groupes a été accompagnée de propositions de correction du communicateur.

2.3.3 Les statistiques pour l'action syndicale

L'objectif visé par cette session est d'amener les participants à faire bon usage des statistiques dans leurs différentes actions syndicales. Le communicateur a tout d'abord rappelé quelques notions élémentaires de statistique vues lors de la 1^{ère} édition. La session proprement dite a été axée sur l'analyse des données tirées du vécu des populations (niveau des prix des produits alimentaires, évolutions des salaires, niveau de pauvreté...) comme argumentaires de l'action syndicale. L'intervenant a également montré aux participants comment ils peuvent par exemple effectuer le suivi du processus de développement socio-économique dans leurs pays respectifs en référence aux stratégies de réductions de la pauvreté et aux OMD. Il a également mis à la disposition des participants, un lot de documents devant leur permettre d'approfondir leur connaissance sur le sujet.

Des travaux de groupes portant sur deux sujets distincts traités et restitués en plénière par les deux différents groupes constitués ont mis fin aux travaux.

Annexes

Annexe 1 : Programme de l'atelier

CSI- Afrique – Projet « Renforcement des interventions dans le domaine de la politique économique et sociale »

Atelier de développement des compétences des chercheurs syndicaux- 2^e Edition

Lomé, 20 au 23 juin 2011

Programme provisoire

| <u>Horaires</u> | <u>Sessions</u> | <u>Intervenants</u> |
|------------------------------------|--|--|
| Jour 1 : Lundi 20 juin 2011 | | |
| 8h30-9h30 | <p><u>Session 1</u> – Ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Allocutions d'ouverture ▪ Informations pratiques ▪ Rappel des objectifs ▪ Présentation du programme | <p>M. Kwasi Adu-Amankwah, SG CSI-Afrique</p> <p>M. Kouglo Lawson-Body, CSI-Afrique</p> |
| 9h30-10h00 | Pause | |
| 10h00-13h00 | <u>Session 2</u> – Carrefour 1 – L'aspect organisationnel et institutionnel de la recherche syndicale : <i>Exposé des chercheurs</i> | Chercheurs Syndicaux |
| 13h00-14h30 | Pause Déjeuner | |
| 14h30-15h30 | <u>Session 3</u> – Le mouvement syndical africain face aux enjeux et défis de développement du continent. <i>Communication 1</i> | M. Kouglo Lawson-Body, CSI-Afrique |
| 15h30-16h00 | Pause | |
| 16h00-17h00 | <u>Session 4</u> – Carrefour 2 – L'analyse de la participation au dialogue social national en matière de politique économique et sociale : <i>Exposé des chercheurs</i> | Chercheurs Syndicaux |
| 17h00-17h30 | Evaluation de la journée | |
| Jour 2 : Mardi 21 juin 2011 | | |
| 8h30-10h00 | Carrefour 2 – L'analyse de la participation au dialogue social national en matière de politique économique et sociale (suite et fin) | Chercheurs Syndicaux |
| 10h00-10h30 | Pause | |
| 10h30-13h00 | <p><u>Session 5</u> – Les politiques de travail décent en Afrique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Module 1 – Le travail décent : une exigence pour la justice sociale. <i>Communication 2</i> • Module 2 – Travaux de groupes | Dr. Akilou Amadou, Université de Lomé |
| 13h00-14h30 | Pause Déjeuner | |
| 14h30-17h00 | <u>Session 6</u> – Les méthodes et procédures de recherche syndicale | |
| 14h30-15h30 | Module 1 - L'autopsie d'une proposition de recherche syndicale. <i>Communication 3</i> | Pr. Ega Agbodji, Université de Lomé |
| 15h30-16h00 | Pause | |
| 16h00-17h00 | Module 2 - L'autopsie d'un rapport de recherche syndicale. <i>Communication 4</i> | Pr. Ega Agbodji, Université de Lomé |
| 17h00-17h30 | Evaluation de la journée | |

| <u>Horaires</u> | <u>Sessions</u> | <u>Intervenants</u> |
|---------------------------------------|--|---|
| Jour 3 : Mercredi 22 juin 2011 | | |
| 8h30-10h30 | Module 3 – Travaux de groupes sur les méthodes et procédures de recherche syndicale | <i>Pr Ega Agbodji + Chercheurs Syndicaux</i> |
| 10h30-11h00 | Pause | |
| 11h00-13h00 | <u>Session 7</u> – Les statistiques pour l’action syndicale • Module 1 – L’action syndicale par les chiffres : quelques cas pratiques. <i>Communication 5</i> | <i>Dr. Kokou Banninganti, Université de Lomé</i> |
| 13h00-14h00 | Pause Déjeuner | |
| 14h00-15h00 | Module 2 – Travaux de groupes sur les statistiques pour l’action syndicale | <i>Dr. Kokou Banninganti + Chercheurs Syndicaux</i> |
| 15h00-15h30 | Pause | |
| 15h30-17h00 | <u>Session 8</u> – Carrefour 3 – La formulation de stratégies pour l’amélioration de la participation au dialogue social national en matière de politique économique et sociale : <i>Exposé des chercheurs</i> | <i>Chercheurs Syndicaux</i> |
| 17h00-17h30 | Evaluation de la journée | |
| Jour 4 : Jeudi 23 juin 2011 | | |
| 8h30-10h30 | Carrefour 3 – La formulation de stratégies pour l’amélioration de la participation au dialogue social national en matière de politique économique et sociale (suite) | <i>Chercheurs Syndicaux</i> |
| 10h30-11h00 | Pause | |
| 11h00-13h00 | Carrefour 3 – La formulation de stratégies pour l’amélioration de la participation au dialogue social national en matière de politique économique et sociale (suite et fin) | <i>Chercheurs Syndicaux</i> |
| 13h00-14h30 | Pause Déjeuner | |
| 14h30-15h30 | <u>Session 9</u> – La voie à suivre : Feuille de route et actions futures | <i>CSI-Afrique</i> |
| 15h30-16h00 | Pause | |
| 16h00-17h00 | <u>Session 10</u> – Conclusions de l’atelier | <i>CSI-Afrique</i> |

Annexe 2 : Liste des participants

Atelier de développement des compétences des chercheurs des syndicats affiliés de la CSI-Afrique dans le domaine de la politique économique et sociale

2eme Edition

Lomé, du 20 au 23 Juin 2011

| LISTE DES PARTICIPANTS | | | | |
|------------------------|--------------------------|---------------------------|---|---|
| N° | Pays Organisation | Noms | Fonction | Adresse |
| 1 | Benin CSA | Roland KPEHOUNTON | Chef Département Education Ouvrière et Recherche Syndicale | Tél.: +229 96 19 90 39 +229 93 20 75 99 E-mail: ktognideroland@yahoo.fr |
| 2 | Benin CSA | AMOUSSOU Coovi Anselme | Enseignant /Membre syndical | Tél.: +229 97 01 18 57 E-mail: avrils1562001@yahoo.fr |
| 3 | UNSTB Benin | Ibrahim MAMADOU | Secrétaire à la Communication et à l'information | Tèl: +229 94 49 86 40/64 20 81 51 Fax: +229 20 25 04 30 E-mail: ibrohaq@yahoo.fr ibrahim.mamadou@scb-lafarge.bj |
| 4 | Burkina Faso CSB | BAMOGO NOUPHE | Secrétaire à l'organisation et aux activités socioculturelles | Tél : +226 50 31 83 98 70 27 44 41 Email: bamogonouphe@hotmail.com |
| 5 | Burundi COSYBU | Authentique NISHIMWE | Membre du Bureau Exécutif | Tél : +257 79 98 90 00 Email : nishimweauth@yahoo.fr |
| 6 | Congo Brazza CSC | Jean René ETONOKANI | Secrétaire Confédéral chargé des libertés et droits syndicaux | Confédération Syndicale Congolaise (CSC) B.P. 2311 Immeuble Grande Poste Brazzaville Congo Tel: +242-5519990 /551 99 90/ 659 08 90 dmongo@yahoo.fr <u>Adresse personnelle</u> Tel : +242 629 65 43 Email: etonojr@yahoo.fr |
| 7 | Côte d'Ivoire DIGNITE | GAHA Cyriaque | Responsable de la Formation Projets et recherche | <u>Adresse personnelle</u> Tel: 00225 07 92 91 35 Fax: 00225 20 37 85 00 Email: gahacyriaque2000@yahoo.fr |
| 8 | Gabon COSYGA | Sanisse MINDOUMBI | Assistant Relation Internationale Assistant au département de la Recherche Responsable 2 nd | Confédération Syndicale Gabonaise (COSYGA) Boîte postale 14017, Akebe Libreville Gabon Tel: +241-07 17 05 16/05 17 68 10 Fax: +241-742170 |

| N° | Pays Organisation | Noms | Fonction | Adresse |
|----|-------------------|--|--|---|
| | | | Action professionnelle | cosyga@yahoo.fr <u>Adresse personnelle</u> Tel : +241 07 37 30 70 Email: saintsanisse@yahoo.fr |
| 9 | Guinée USTG | Kadiatou BAH | Secrétaire chargée de la Jeunesse et de la recherche au BEN | Tél: +224 62 55 62 07 64 93 52 17 Email: kadidonghol@yahoo.fr |
| 10 | Mali CSTM | Moussa DOUMBIA | Responsable des Départements Formation-Education-recherche Syndicale et Œuvres universitaires | Confédération Syndicale des Travailleurs Du Mali BP 102 Bamako Mali Tél. : (00223) 20 23 82 59 Fax : (00223) 20 22 02 75 Email : cstmfr@yahoo.fr moussadoumbia56@yahoo.fr Email : cstm@afribone.net.ml |
| 11 | Mauritanie UTM | Boumediene Ahmed Salem | Secrétaire au Relations Extérieures | Union des Travailleurs de Mauritanie (UTM) B. P. 630 Nouakchott - Mauritanie Tel: +222 36 36 45 67/22 09 26 47 Fax: +222-52-51818 E-mail: utmma@yahoo.fr |
| 12 | Niger CNT | MAMANE ZAROUMEYE Yacouba | Secrétaire Confédéral à la Recherche syndicale et aux Statistiques | CNT Tél : +227 20 73 41 15 BP : 10620 Email : cnt@intnet.ne <u>Adresse personnelle</u> Tel : +227 93 80 57 30 21 79 00 14 Email: yacouba_mamane@yahoo.fr |
| 13 | RCA CSTC | Sabin KPOKOLO | Secrétaire Général CSTC | Tél : +236 75 04 78 14 70 90 23 23 Email: sabinkpokolo@yahoo.fr |
| 14 | CDT RDC | Joseph Moise K'AMBULU N'KONKO MWANAYANABO | Secrétaire Confédéral Presse, Formation et Etudes | CDT Email: cdtcongo@yahoo.fr <u>Adresse personnelle</u> Tel : +243 99 87 35 876 Email: moisegrandmo@yahoo.fr |
| 15 | Rwanda CESTRAR | MPAKANYI Gaspard | Responsable du Département de recherche syndicale et formation | <u>Adresse personnelle</u> Tel : +250 07 88 48 23 37 Email: mpagaspard@yahoo.fr |
| 16 | Sénégal CSA | Elimane DIOUF | 1^{er} Secrétaire Général Adjoint CSA | Confédération des Syndicats Autonomes du Sénégal CSA Email : csasenegal@yahoo.fr <u>Adresse personnelle</u> Tel : +221 77 644 03 14 Fax : +221 338 35 09 51 Email: elimanediouf516@hotmail.com |

| N° | Pays Organisation | Noms | Fonction | Adresse |
|----|--|---------------------------------|---|---|
| 17 | Togo UNSIT | Jean Paul Etsè GUELI | Secrétaire Général Adjoint BE/UNSIT Responsable Commission des recherches syndicales | Union Nationale des Syndicats Indépendants du Togo UNSIT BP : 60746 Lomé-Bé Email : unsit@laposte.tg <u>Adresse personnelle</u> Tel : +228 993 55 39 Email: jpgue@yahoo.fr |
| 18 | Togo CSTT | GOEH-AKUE N. A. Michel | Président de la Commission Nationale d'Education Ouvrière et de la Recherche Syndicale | 01 BP : 544 Lomé <u>Adresse personnelle</u> Tel : +228 225 02 91 909 78 74 Email: agoeh@tg.auf.org Michel_goehakue@hotmail.com |
| 19 | Togo CSTT | ATCHRIMI Koffi | Membre | 01 BP 134 Lomé Tel : +228 748 30 01 Email : batchrimi@yahoo.fr |
| 20 | Togo CSTT | LASSEY Agnélé | Membre | 18 BP 72 Lomé-Avédji Tel : +228 926 08 06/849 45 45 Email : lasseyagnele@yahoo.fr |
| 21 | CNTT Togo | Mme BADJI Ouboh Amina | Présidente de la Commission de contrôle CNTT | Confédération Nationale des Travailleurs du Togo (CNTT) Bourse du Travail B.P. 163 * 160 Bd 13 Janvier Lomé Togo Tel: +228-3362524 Fax: +228-2220255 boursecntt@yahoo.fr <u>Adresse personnelle</u> Tel : +228 901 04 21/237 66 06 Email: aminacaro@yahoo.fr |
| 22 | Togo Secrétariat de la CSI-Afrique | Kwasi ADU- AMANKWAH | Secrétaire Général | P. O. Box : 4401 Tel.: +228 225 07 10 Fax: +228 225 61 13 E-mail: kwasi.adu-amankwah@ituc-africa.org |
| 23 | | LAWSON -BODY Boèvi Kouglo | Economiste | P. O. Box : 4401 Tel.: +228 225 07 10 Fax: +228 225 61 13 Cel. : +228 917 52 04 E-mail: kouglo.lawson-body@ituc-africa.org |
| 24 | | Ghislaine BROOHM SAIZONOU | Coordinatrice Egalité et Protection Sociale | P. O. Box : 4401 Tel.: +228 225 07 10 Fax: +228 225 61 13 Cel. : +228 920 64 37 E-mail: ghislaine.saizonou@ituc-africa.org |

| N° | Pays Organisation | Noms | Fonction | Adresse |
|----|-------------------|----------------------------------|--|--|
| 25 | | Rodrigue Houndjo AMEGNAGLO | Comptable | P. O. Box : 4401 Tel.: +228 225 07 10 Fax: +228 225 61 13 Cel. : +228 910 49 76 E-mail: houndjo.amegnaglo@ituc-africa.org |
| 26 | | Edith Akuvi EKOUE KOUMAKO | Secrétaire bilingue | P. O. Box : 4401 Tel.: +228 225 07 10 Fax: +228 225 61 13 Cel. : +228 910 07 14 E-mail: akuvi.koumako@ituc-africa.org |
| 27 | | Victoire Dieynaba CISSE | Assistante Administrative | P. O. Box : 4401 Tel.: +228 225 07 10 Fax: +228 225 61 13 Cel. : +228 912 25 87 E-mail: dieynaba.cisse@ituc-africa.org |
| 28 | | Servais AKPACA | Chargé de Communication | P. O. Box : 4401 Tel.: +228 225 07 10 Fax: +228 225 61 13 Cel. : +228 811 60 88 E-mail: servas.akpaca@ituc-africa.org |
| 29 | | Jules Etsri HOMEVOH | Economiste - Gestionnaire, Consultant, Secrétaire du séminaire | BP : 3018 Lomé Tel : +228 918 10 86 E-mail : julehomevoh@yahoo.fr |

Annexe 3 : Rapports des sessions

Rapport du 1er carrefour : Aspect organisationnel et institutionnel de la recherche syndicale

La question de la recherche syndicale préoccupe les organisations syndicales de l'Afrique francophone membres de la CSI-Afrique.

A- Structure et fonctionnement

L'état des lieux permet de mettre en évidence que la plupart des centrales et confédération ont mis en place des structures ou département qui s'occupent de la recherche syndicale. Ces structures disposent de moyens humains mais souffrent du déficit de cadre institutionnel formalisé à l'exception de quelques unes dont la CDT de la RDC qui a pris une note pour instituer le comité chargé de la recherche.

Ces structures tiennent plus ou moins des réunions dans le cadre de la recherche syndicale.

Des tentatives sont menées pour formaliser le cadre institutionnelle afin de permettre à ces structures d'exister légalement.

B- Relations avec le monde académique et autres institutions de la société civile

Il est à noter que dans leur fonctionnement les structures ou départements chargés de la recherche syndicale développent peu de rapports avec le monde académique. Ces relations sont pour la plupart des relations de consultations.

Cependant, les institutions de la société civile sont les partenaires privilégiés des organisations syndicales dans divers domaines de la recherche.

C- Contraintes

Les organisations syndicales sont confrontées à de nombreuses difficultés qui se résument comme suit :

- Insuffisance de compétences
- Manque de vision
- Problème institutionnel
- Manque de moyens techniques, matériels et financiers.

Toutefois il faut relever que seule la CDT/RDC alloue un budget annuel de mille dollars US à la recherche syndicale.

- Problème géographique (cas de la RDC)
- Etc...

D- Approches de solutions

Des approches de solutions ont été identifiées et se répartissent en dix points que sont :

1. Professionnaliser la recherche syndicale au sein des centrales et confédérations syndicales
2. Inciter les centrales syndicales à produire des banques de données sur les projets de recherche
3. Contribution de la CSI-Afrique au financement des actions de recherche
4. Mettre en place des réseaux sur les thématiques de recherche
5. Fédérer les énergies
6. Formaliser les relations avec le monde académique et les autres institutions de la société civile.
7. Allouer un quota de budget à la recherche
8. Démultiplication des programmes de formation
9. Renforcer les capacités des chercheurs syndicaux.
10. Développer le partenariat avec le BIT et les autres organismes internationaux.

Rapporteurs :

- IBRAHIMA MAMADOU
- GAHA CYRIAQUE

Rapport de synthèse du 2ème Carrefour : L'analyse de la participation au dialogue social national en matière de politique économique et sociale

I. Les problèmes de l'emploi et du chômage

Dans le souci de rechercher des solutions aux problèmes de l'emploi et du chômage, la plupart des organismes syndicales ont participé à des activités notamment la création de cadre de dialogue social, la participation à des ateliers, aux discussions et aux négociations sur le recrutement, la politique salariale avec les partenaires sociaux, l'élaboration de documents de travail, la participation à des ateliers de réflexions et des forums sur la situation du chômage, l'organisation des secteurs informels.

Cependant les syndicats ont rencontré plusieurs difficultés empêchant ainsi l'aboutissement de certaines politiques. Au nombre de ces dernières figure la réticence des autorités gouvernementales à prendre en compte les propositions des parties syndicales.

Néanmoins, plusieurs résultats ont été obtenus. Il s'agit en particulier de recrutements et intégrations de fonctionnaires et d'enseignants dans la fonction publique, prise en compte des programmes des centrales syndicales par des partis politiques.

II. La mise en œuvre des politiques du travail décent

La plupart des syndicats présents ont axé leur préoccupation sur l'élaboration de politique de travail décent. Dans ce cadre leurs différentes activités ont abouti à des résultats intéressants.

III. Le suivi du processus des OMD, du DSRP, et des initiatives PPTTE sur le plan national

S'agissant des documents de suivi des OMD il faut retenir que la plupart des syndicats ont participé à des ateliers de validation sauf la Mauritanie, le RCA, la RDC et le Burundi. Quant aux documents de suivi des DSRP, tous les pays ont participé à leur élaboration mais tous n'ont pas pu élaborer des documents de stratégies alternatives excepté le Benin ou les deux centrales ont fait une évaluation a qui débouché sur document de position. Dans le programme PPTTE, seuls les pays suivants ont participé au suivi du processus et ont formulé des propositions : RCA, Sénégal et Burkina-Faso.

IV. L'analyse des politiques commerciales notamment les APE

Il faut noter que tous les syndicats ont été sensibilisés aux APE.

V. L'analyse du budget

La plupart des syndicats sont informés sur le budget.

VI. Appréciation des conditions de vie des travailleurs

Les syndicats ont mené des actions dans tous les pays. Il s'agit notamment d'action d'études, de plaidoyers, de protestation.

VII Suivi des processus d'intégration à travers les politiques mises en œuvre par les CER (CEDEAO, UEMOA, CEMAC, CEAC)

On enregistre dans ce cadre, une faiblesse dans le processus d'intégration.

VIII. La participation aux consultations nationales dans le cadre des stratégies et programmes des pays suscités par les institutions financières internationales et régionales (FMI, Banque Mondiale, BAD)

Tous les syndicats à l'exception du Gabon participent aux consultations nationales.

IX. Les investissements étrangers en Afrique (UE-Chine, Etats-Unis, Brésil, Inde)

L'atelier recommande à cet effet de suivre l'impact des investissements sur l'économie africaine.

**Rapporteurs : ATCHRIMI Tossou
LASSEY Agnélé**

Rapport du 3ème Carrefour : La formulation de stratégies pour l'amélioration de la participation au dialogue social national en matière de politique économique et sociale

Rapport de travail de Groupe 1

A Priorités

- Renforcement des capacités des syndicats
- Capacité de pouvoir de négociation
- l'appropriation de la politique nationale de l'emploi
- Renforcement des capacités des comités de PPTD
- Mise en place d'un cadre de concertation pour le suivi de la mise en œuvre de la politique nationale d'emploi
- Plaidoyer pour la ratification, le respect et la mise en œuvre des conventions fondamentales de l'OIT et le respect des 4 piliers du travail décent

B/- Objectifs de politique nationale d'emploi et/ou PPTE

- Stratégie de sensibilisation, d'information

C/ Par rapport au degré de réalisation des politiques

- Mise en place des mécanismes de suivi-évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale d'emploi et/ou des PPTE

D- Axes d'actions futures

- Exploitation des rapports de suivi-évaluations
- Etude et recherche sur l'amélioration de la politique d'emploi
- Création d'un comité national de dialogue social
- Promouvoir l'auto-emploi

Rapport de travail de Groupe 2

L'amélioration de la participation dans le dialogue social.

- **Identification des besoins et priorités**
 - Cadre institutionnel de dialogue social
 - Maîtrise des politiques socioéconomiques nationales
 - Analyse et formulation des alternatives des politiques internationales en matière de développement (OMD, APE, DSRP...)
 - Unité d'action syndicale
 - Cadre formel de recherche au sein des organisations syndicales
 - Centre de recherche syndicale
 - Financement pour la recherche syndicale.
 - Matériels techniques
 - Professionnalisation (renforcement des capacités)
 - Partenariats divers
- **Identification des axes d'action de recherche dans le domaine de politique économique et sociale**
 - APE, OMD, DSRP, PPTE, PPTD...
 - Les investissements étrangers en Afrique.
 - Les intégrations sous-régionales et régionales.
 - L'impact des Institutions Financières (FMI, BM, BAD...)
 - Démocratie et Gouvernance en Afrique
 - Politiques nationales d'emplois
 - Normes internationales du travail
 - Le suivi des OMD
 - Guide du pouvoir d'achat

Rapport de la Session 3

La session 3 relative au mouvement syndical africain face aux enjeux et défis du développement a été présentée par le professeur KOUGLO Lawson Body. Elle s'articule essentiellement autour de quatre grands points, à savoir :

- I. Les enjeux de la participation des syndicats au débat sur les questions de développement du continent ;**
- II. Les défis de développement en Afrique ;**
- III. Les initiatives du mouvement syndical dans sa participation au dialogue social concernant la politique économique et social ;**
- IV. Les perspectives et les axes d'actions futures des syndicats africains pour la promotion du développement sur le continent.**

Après cette auguste présentation, les conférenciers ont axé le reste du temps sur des questions réponses.

S'agissant des interrogations en rapport avec l'implication des syndicats dans la gouvernance politique et électorale, le professeur a signifié à Jean René ETONOKANI, Ibrahim MAMADOU, Roland KPEHOUNTON et Gaspard MPAKANYI que Les syndicats ont leur plate-forme revendicative dans la plupart des pays. Ils se doivent de rechercher la garantie de la satisfaction de leurs attentes, par une analyse forte, pouvant éviter au maximum les conflits. Les syndicats doivent prendre position ; car ils sont un contrepoids du pouvoir. Les politiques jouent efficacement leur rôle, il faut de même que les syndicats y jouent le leur. Sans être invité, les syndicats peuvent se prononcer après étude du dossier.

Parlant de l'intégration syndicale nationale, sous-régionale et régionale, le Conférencier a une fois de plus encouragé les syndicats à se regrouper en une force, ainsi, le message sera bien perçu, pesant et la défense meilleure. Cela contribuerait à être présent dans tous les grands sommets ou dans toutes les grandes instances où les décisions d'importance se prennent (UA, CEMAC, CEAC, UEMOA, CEDEAO, etc.). Selon Lawson, L'émiettement fragilise. L'absence participe à la faiblesse des organisations syndicales. KADIATOU BAH et Sanisse MINDOUMBI ont quant-à eux émis des inquiétudes de retour au monopartisme, ou d'affiliation aux syndicats péculniaires dont l'idéologie reste douteuse. Le Professeur a alors indiqué que pour le cas de la CSI-Afrique et de l'OUSA, il y a nécessité que de grandes études soient faites au préalable pour définir les enjeux à court, moyen et long terme. Les membres affiliés se doivent d'étudier la question et de voir la faisabilité.

En réponse à la préoccupation de MAMANE sur les investissements des Chinois en Afrique, le conférencier a dit pouvoir chercher une méthodologie appropriée pour mieux cerner cette étude. Cependant, elle devrait être étendue sur les investissements étrangers en Afrique. Toutes les relations entre un Etat étranger et africain sont basées sur des intérêts. La CSI-Afrique se doit de suivre chaque dossier pour que l'Afrique tire le plus grand profit.

Soulevée par Elimane, MOUSSA et BAMOGO, la question de la dette a un lien direct avec la mauvaise gouvernance, a précisé le Professeur. C'est pourquoi les Etats doivent aider les syndicats à participer au mieux aux plaidoyers. Car, comment veut-on critiquer les APE et rechercher le financement auprès du même signataire, l'Europe ? Les Etats peuvent porter les transformations en Afrique en puisant dans leurs ressources.

La séance a été levée à 16h30 pour une pause de 30mn.

Le Rapporteur de la session

Sanisse MINDOUMBI

Rapport de la Session 5

Le mardi 21 juin 2011, s'est tenu dans la salle de conférence n°2 du FOPADESC, l'atelier de développement des compétences des chercheurs syndicaux 2^e édition.

Cette matinée a été ponctuée par la communication du Professeur Akilou Amadou, enseignant chercheur à la faculté des sciences économiques de l'université de Lomé au Togo.

Sa présentation a porté sur la session 5 intitulée : « LES POLITIQUES DE TRAVAIL DECENT EN AFRIQUE A l'entame de ses propos, le communicateur a peint la situation générale de la pauvreté en Afrique. Le constat a fait ressortir les insuffisances de la mise en œuvre des politiques et stratégies pour impulser le développement durable de l'Afrique.

Le module a comporté les aspects suivants :

1. Les principales caractéristiques des marchés du travail en Afrique
2. L'état des lieux des politiques d'emploi en Afrique
3. La situation de la mise en œuvre des Programmes pays pour le travail décent PPTD en Afrique.

Dans son exposé, le communicateur a fait l'analyse des principales caractéristiques des marchés du marché en Afrique à savoir :

- Le secteur formel et informel qui représente la caractéristique distinctive la plus importante des marchés du travail en Afrique
- L'offre et a demande
- L'inadéquation des données statistiques du marché de l'emploi.

Convergeant sur l'état de lieux des politiques de l'emploi, il a dressé divers aspect négatif pour la mise en œuvre des PPTD à savoir :

- La lenteur de la croissance génératrice d'emplois
- Le manque de transformation économique structurelle
- La forte pression démographique
- L'inadaptation des politiques de l'éducation et de la formation
- L'inefficacité des règlementations du marché du travail
- Les conditions non propices à l'investissement
- La concurrence sur les marchés d'exportation
- Les choix économiques motivés par les considérations politiques
- La forte prévalence du VIH/sida et l'exode cerveaux.

Pour atteindre les PPTD, le conférencier a présenté le plein emploi productif et le développement des entreprises comme un puissant levier porteur d'espoir.

Le Professeur Akilou dans sa présentation, a présenté les priorités de la mise en œuvre des Programmes pays du travail décent à savoir :

- La promotion et le respect des principes et droits fondamentaux au travail
- La réduction du travail des enfants
- Les approches d'emplois intensifs
- Les politiques et programmes de promotion de la femme et du travail des enfants.
- La politique nationale de sécurité sociale
- La prévention et l'atténuation de l'impact du VIH/sida
- Le renforcement de l'administration du travail et du dialogue social
- Le renforcement des capacités des organisations d'employeurs et de travailleurs

- Le développement des statistiques du travail et l'amélioration de la capacité d'information du marché du travail
- La question du genre.

L'exposé a pris fin par l'introduction d'exercices de travaux de groupes.

Pour mener à bien la tâche assignée, les deux groupes ont eu comme thématiques :

GROUPE 1 : Quelles sont les stratégies que les syndicats doivent-ils adopter pour suivre de façon efficace la mise en œuvre des politiques nationales d'emploi ?

Quelques pistes pour la préparation de l'étude de cas

- Priorités et/ou préoccupations des syndicats en matière d'emploi et de travail décent
- Objectifs des politiques nationales d'emploi et/ou des PPTE
- Degré de réalisation des politiques et /ou programmes
- Axes d'actions futures.

GROUPE 2 : Quelles sont les stratégies que les syndicats doivent-ils adopter pour suivre de façon efficace la mise en œuvre des Programmes pays travail décent ?

Quelques pistes pour la préparation de l'étude de cas

- Priorités et/ou préoccupations des syndicats en matière d'emploi et de travail décent
- Objectifs des politiques nationales d'emploi et/ou des PPTE
- Degré de réalisation des politiques et /ou programmes
- Axes d'actions futures.

Suite aux travaux en conclave, les deux (02) groupes ont livré les résultats de leurs travaux en plénière suivi de débats fort enrichissant.

Cette phase de restitution des travaux a mis fin à la session de formation sur la session 5.

Le Rapporteur

BAMOGO Nouphe

Rapport de la Session 6

Les méthodes et procédures de recherche

Présentée par le Professeur Ega Agbodji de l'Université de Lomé, cette adresse modulaire était structurée en deux (2) communications. La communication 3 était relative à l'autopsie d'une proposition de recherche et la quatre (4) à celle d'un rapport de recherche. Après avoir mis en exergue toute l'importance de la recherche voire de la recherche syndicale, le communicateur a, dans la section 1 de son premier exposé, procédé à un rappel des étapes clés d'une proposition de recherche. Il s'agit de :

1. La construction d'une introduction général où il faut introduire le sujet à partir d'un contexte et le rappel des faits stylisés, montrer quelles sont les implications du sujet sur un ou plusieurs aspects de la vie de la société surtout ses performances, ses décisions pour l'avenir.
Faire ressortir la problématique, le problème central pour construire un cadre d'analyse scientifique.
2. La formulation des objectifs et hypothèses qui porte sur l'énoncé d'un ou de plusieurs objectifs généraux. Il s'agit de spécifier clairement ce qu'on va faire avec l'étude d'où une 1^{ère} réponse aux questions de recherche. L'objectif général qui doit être éclaté en plusieurs objectifs spécifiques doit être directement rattaché aux questions de recherche.
3. L'adoption d'une méthodologie vise à développer une approche par laquelle une réponse est donnée à la question de recherche, c'est une approche tirée des travaux antérieurs où il faut faire un état des outils théoriques et/ou empiriques à portée de l'auteur pour attendre les objectifs et répondre à la question de recherche.
4. Les résultats attendus et implication politique, il faut faire ressortir ce qui va constituer les attentes de l'étude.

Dans la section 2, l'accent est mis sur un exemple de proposition de recherche syndicale avec comme thème proposé : « les effets des crises récentes sur les conditions de vie des travailleurs ».

En expliquant le pourquoi et quel intérêt ce thème porte, le facilitateur a précisé qu'il s'agit de mesurer les effets de cette crise et mieux comprendre ses manifestations. Aussi, la proposition présentée est structurée comme suit :

1. Introduction

De sa présentation, il a été noté qu'elle prend en compte :

- Le contexte portant sur les faits stylisés sur les récentes crises ; quelques données statistiques sur les performances économiques, la redistribution des revenus pour capter le lecteur en montrant les effets négatifs. Un modèle de contexte (voir communication) à servir de référence.
 - La problématique à ce niveau, il y a lien d'établir ou de trouver un lien entre les faits stylisés et les performances actuelles en terme d'analyse d'où relever la nécessité de comprendre cette relation.
 - Les questions de recherche : la problématique une fois ressortie doit être renforcée par les questions de recherche. Exemple : quels sont les effets de crises récentes sur les conditions de vie des travailleurs ? – comment les crises ont affecté les revenus des travailleurs ?
2. Objectifs et hypothèses : il s'agit de ce que je veux faire. A titre d'exemples, l'objectif général est de mesurer et d'analyser les effets des crises sur les conditions de vie en général et les revenus de travailleurs en particulier. Fournir de façon spécifique des informations aux décideurs à temps réel relative à l'impact des crises sur la production, les revenus des travailleurs.
- De même, il a été indiqué qu'une hypothèse est une conclusion à priori vraie mais qui peut être soumise au test pour valider l'étude. Ex. : les effets des crises récentes au Togo avec une baisse significative de leur pouvoir d'achat.
3. Approches méthodologique

Deux (2) grandes approches en termes d'outils à utiliser ont été expliquées.

- L'approche analytique : il s'agit de modéliser ou de simuler le phénomène en recourant aux travaux antérieurs et en cherchant ceux déjà développés ailleurs.

Comme exemple de modélisation, la référence a été faite à celle de Deaton où il est possible de mesurer l'effet des crises sur le bien-être d'un ménage qu'ont soit consommateur ou producteur. La formule permet de mesurer la variation en termes de pourcentage dans le prix, de la quantité produite ou

consommée qui produit du bien-être. Même si la formule Deaton ne donne pas tout, elle peut-être retenue (voir communication)

Un tableau de liste des biens de considérés et leur variations de prix a été commenté (voir communication).

4. Données : nature et soucis

Il faut collecter les données

- ❖ Secondaires de type macro-économique = taux de croissance, revenu disponible des ménages, taux inflation.
- ❖ Données primaires = enquêtes sur les ménages avec informations sur les dépenses et les revenus.

Les questions de compréhensions qui ont suivi cette présentation sur l'autopsie d'une proposition de recherche étaient relatives :

- Au caractère standard du modèle présenté ;
- A la coïncidence entre question de recherche et formulation de thème ;
- Aux horizons réels dont-il faut tenir compte dans la collecte des données ;
- A savoir si la méthodologie Deaton est unique ;
- A ce qui donne la valeur à une recherche ;
- A donner les éléments techniques au regard des indices du tableau entre autres.

L'ensemble de ces préoccupations ont été avec satisfaction prises en charges par le communicateur et les autres spécialistes de la recherche présents.

De la communication 4, autopsie d'un rapport de recherche, le facilitateur a fait comprendre qu'il s'agit d'une autre étape et savoir vendre ce produit final. Il est impératif de reprendre toutes les autres étapes de la proposition du fait que l'introduction permet au lecteur de se rafraichir (introduction : contexte – problématique – questions de recherche – objectif et hypothèse de recherche). Il faut donc entrer dans le développement présenté en six (6) chapitres (voir communication)

- Chapitre 1 : présente le modèle de l'évolution de l'économie togolaise de façon descriptive avec le contenu suivant :
 - Les développements macro-économiques
 - Le contexte du développement économique et le cadre socio-économique
- Chapitre 2 : se rapporte aux canaux de transmissions des crises mondiales relatifs à la crise financière internationale, ses origines et ses dimensions ainsi que les canaux de transmission d'une économie financière= définition du phénomène de contagion. Il s'agit de convaincre que les effets d'un choc en Europe peuvent affecter l'économie en lien avec le reste du monde.
- Chapitre 3 : prend en compte les impacts macro-économiques voir l'existence des impacts de la crise sur les principales variables. Comparées alors l'évolution des niveaux de prix de 2006 à 2009 et celle du pouvoir d'achat selon les catégories socioprofessionnelles.
- Chapitre 4 : relatif aux effets sur les travailleurs porte à mesurer l'impact des crises sur l'évolution des prix à la consommation, sur les transferts de fonds de migrants, la redistribution des revenus des ménages et la pauvreté monétaire des ménages.
- Chapitre 5 : il s'agit de l'analyse des stratégies de réponse par rapport à l'Etat et aux partenaires et aux travailleurs.
- Chapitre 6 : porte sur les propositions de mesures d'atténuation des effets de côté du gouvernement et celui des partenaires au développement.

Suite aux questions de compréhension qui ont été prise en charge à la satisfaction générale, les participants repartis en deux groupes se sont penchés sur les consignes suivantes :

Groupe 1 : Mesure et analyse de l'accès aux biens publics par les travailleurs

Groupe 2 : Le rapport de suivi des OMD

RAPPORTEUR

Moussa DOUMBIA

Rapport de la Session 7

Les statistiques pour l'action syndicale

Mercredi 22/06/2011 la suite des travaux de l'atelier a continué aux environs de 10h20 par la présentation du Professeur Docteur KOKOU BANINGANTI sur les statistiques pour une action syndicale sur deux modules

MODULE 1 : L'action syndicale par les chiffres : Quelques cas pratiques.

Le professeur a commencé par rappeler les thèmes abordés lors du séminaire de Mai 2010 qui était essentiellement axé sur les éléments fondamentaux du travail statistique à savoir :

- Concept, rôle et langage de la statistique
- Les types de données et les méthodes de leur collecte
- Les sources de données
- Traitement et analyse des données

Ces notions fondamentales des statistiques devraient permettre aux syndicalistes de soutenir et éclairer leurs regards et analyses des faits économiques par des argumentations statistiques dans le cadre de leur participation effective au dialogue social national.

Après ce petit rappel le Professeur a présenté les objectifs de cette deuxième édition qui permettront d'atteindre le renforcement des capacités statistiques des chercheurs syndicaux. Il nous a fait part aussi des logiciels gratuits que nous pouvons utiliser et que seule la logicielle SPAD est en Français

PAUVRETE, ERADICATION ET REDUCTION

La problématique de la pauvreté a des liens séculaires avec la production, la répartition nationale des biens, l'éducation, la santé et l'agriculture que l'on considère comme secteurs prioritaires

A l'aide de la présentation de l'analyse de la pauvreté au Togo, le professeur nous a expliqué comment mener une recherche et utiliser les données statistiques dans de l'analyse d'un problème posé et en même temps explorer les documents de référence sur l'analyse de la pauvreté dont notamment :

- L'analyse comparative de la pauvreté et d'inégalité au Togo
- Pauvreté multidimensionnelle au Sénégal
- Stratégie intermédiaire de réduction de la pauvreté
- Question des indicateurs de base du bien être
- Profil de la pauvreté et de la vulnérabilité au Togo

LES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT [OMD]

Concernant les OMD pour l'atteinte des objectifs de 2015, le rapport de suivi sur la base recherche statistique de 2008 au TOGO, les résultats ont montré que aucun objectif ne pourra être effectivement atteint à la date de 2015, mais si les efforts se poursuivent, il y aurait une forte probabilité que, excepter les objectifs 1 et 7, qu'observera un faible écart entre le niveau qui sera atteint et la cible

Il nous a également offert les documents de références sur les OMD à savoir :

- Suivi des OMD pour le développement au TOGO : Premier Rapport
- Suivi des OMD pour le développement au TOGO : Deuxième Rapport

LA PARTICIPATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES

La participation par des actions concrètes des syndicats au processus de développement socio-économique dans nos Pays respectifs est une nécessité à cause des problèmes liées à la pauvreté, des DSRP, la gouvernance, les OMD, l'EPT, le VIH/SIDA et c.

Il a rappelé les différentes formes de participation des syndicats dans ce processus qui sont :

- ✓ Participation zéro où les syndicats sont marginalisés par les gouvernements
- ✓ Participation effectives et efficace où les syndicats participent réellement et imposent aux gouvernements
- ✓ Participation cosmétique où les syndicats sont impliqués symboliquement au processus de développement

- ✓ Participation bloquée où le gouvernement ne prend en compte des propositions des syndicats

UTILISATION CONCRETE DE LA STATISTIQUE DANS L'ACTION SYNDICALE

Le professeur BANINGANTI nous a montré concrètement comment nous pouvons nous servir de la statistique dans l'action syndicale en utilisant

- ✓ L'histogramme de distribution des salaires pour le cas des inégalités des salaires si on veut montrer que la richesse se trouve entre les mains d'une petite proportion de personne
- ✓ Le diagramme de dispersion dans la prise de décision
- ✓ Droite des tendances qu'on peut utiliser pour le cas de chômage dans le pays
- ✓ Diagramme de TURKEY qui présente simultanément toutes les données

Pour conclure sa présentation le Professeur BANINGANTI nous a fait remarque que pour l'action syndicale, la recherche est nécessaire face a un problème

MODULE 2 : Travaux de groupes sur les statistiques pour l'action syndicale

Le groupe I devait élaborer et présenter un plan détaillé sur le thème<<Education de qualité pour tous en 2015 : Mythe ou Réalité>> en se basant sur les termes de références mentionnées

Le groupe devait élaborer un projet sur le thème<<Contribution de la Confédération des syndicats indépendants des enseignants et des personnels de sante a la sortie de la crise>> en se basant sur les termes de références mentionnées

Au sortir des deux présentations en plénière, le Professeur BANINGANTI a remerciée les deux groupes pour le travail fait mais qu'il fallait exploiter d'avantage l'aspect statistique dans les deux travaux et au cours des échanges les participants ont manifesté un besoin de renforcement des capacités dans l'utilisation des logicielles statistiques.

Après cette présentation, les activités de l'atelier se sont poursuivies par la lecture et la correction des résultats des carrefours 1 et 2 pour clôturer à 16h00.

RAPPORTEUR

MPAKANYI Gaspard

Annexe 4 : Photo de Famille

